

<http://www.pressegauche.org/Reseau-de-la-sante-des-personnes-qualifiees-ecartees-sans-raison-FSSS-CSN>



# Réseau de la santé : des personnes qualifiées écartées sans raison (FSSS-CSN)

- Politique québécoise - Politique -



Date de mise en ligne : vendredi 28 septembre 2018

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 28 sept. 2018 - D'ici l'élection, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) exposera un problème du réseau public par jour, accompagné d'une piste de solution.**

**Le problème** : Il n'y a pas que les médecins immigrants qui peinent à faire reconnaître leurs qualifications dans le réseau de la santé et des services sociaux. Des travailleuses et des travailleurs qui sont nés ici se voient bloquer l'accès à toute une série de titres d'emploi dans le réseau de la santé, et ce, sans raison valable. « Il n'y a aucune uniformité dans les exigences d'accès aux postes et ça laisse place à des critères déraisonnables et à de l'arbitraire », critique Josée Marcotte, vice-présidente de la FSSS-CSN, qui n'accepte pas qu'on aggrave inutilement la pénurie de main d'oeuvre.

Dans un établissement en Outaouais, par exemple, un affichage pour le poste de préposé-e aux bénéficiaires exigeait d'être à la maîtrise en ergothérapie ou en physiothérapie ou encore être au collégial en soins préhospitaliers d'urgence. Pourtant, le ministère de l'Éducation n'offre qu'un diplôme d'études professionnelles (DEP) pour accéder à cette profession.

Autre exemple, une secrétaire médicale qui est qualifiée par le ministère de l'Éducation et qui détient un diplôme devra parfois passer un nouveau test pour occuper un emploi de secrétaire médicale dans le réseau de la santé.

**La solution** : « Il est urgent que le ministère de la Santé corrige cette situation en précisant les qualifications justes et raisonnables pour chaque titre d'emploi dans la convention collective, comme cela se fait dans le secteur de l'éducation », affirme Jeff Begley, président de la FSSS-CSN. Il ajoute qu'il faudrait aussi reconnaître les attestations d'études collégiales de même que faciliter la possibilité pour des personnes déjà en emploi de concilier famille-travail-études dans le but de compléter leurs qualifications.

Malgré diverses promesses ciblées pour le réseau de la santé et des services sociaux du Québec, plusieurs partis politiques ne semblent pas saisir l'urgence de trouver des solutions d'envergure pour résoudre la crise qui frappe les travailleuses et les travailleurs du réseau de la santé.

Le prochain gouvernement devra réagir rapidement s'il veut conserver l'attractivité des emplois en santé et services sociaux dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre. « On n'est pas loin du point de rupture dans notre réseau », met en garde Josée Marcotte, vice-présidente pour le secteur public de la FSSS-CSN.